

## Procédures d'affectation d'un parc éolien: diversité des acteurs et des contraintes. Idées pour favoriser l'efficience du dossier

Dr. Pierre Honsberger  
Pierre Honsberger Environnement et Planification

## 1. Exemple : projet Sur Grati – Parc éolien

- Le projet Sur Grati est le fruit d'un partenariat entre :

Premier  
(181 hab.)



Vaulion  
(482 hab.)



Vallorbe  
(3'582 hab.)

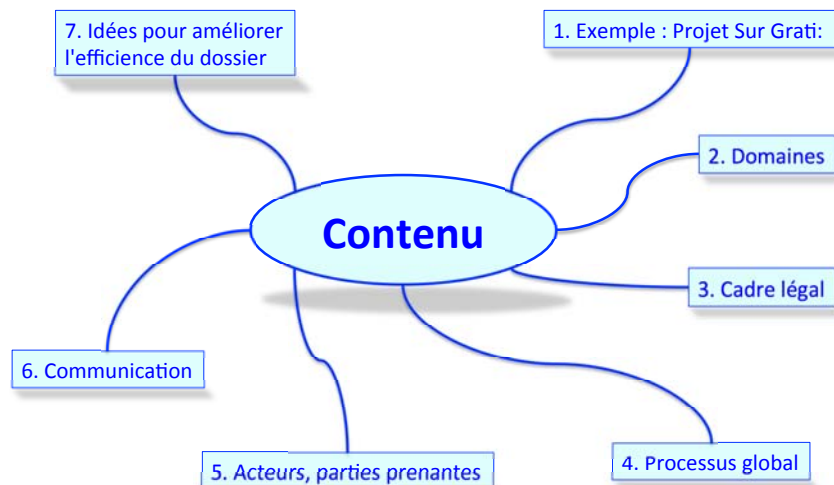


VOEnergies Eole SA  
une société fille du groupe



Les partenaires s'engagent en faveur des énergies renouvelables.

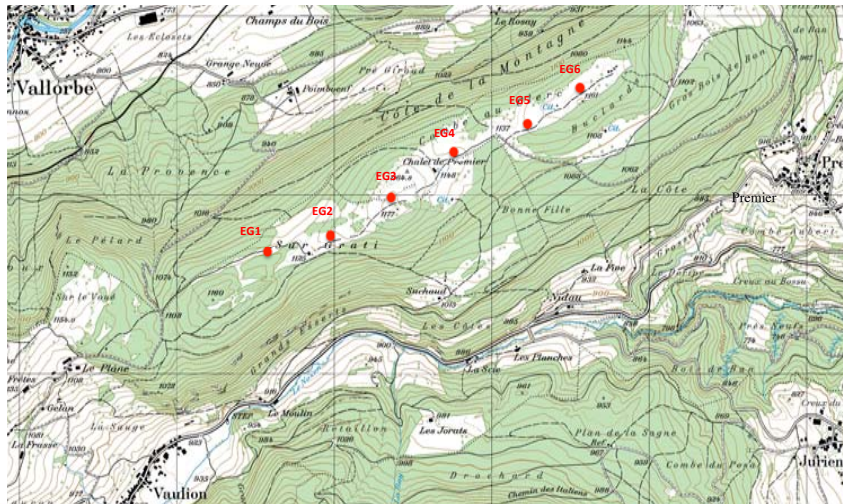
La volonté des partenaires est de **maitriser** le projet tant au niveau de sa **planification** que de sa **réalisation** et de son **exploitation**.



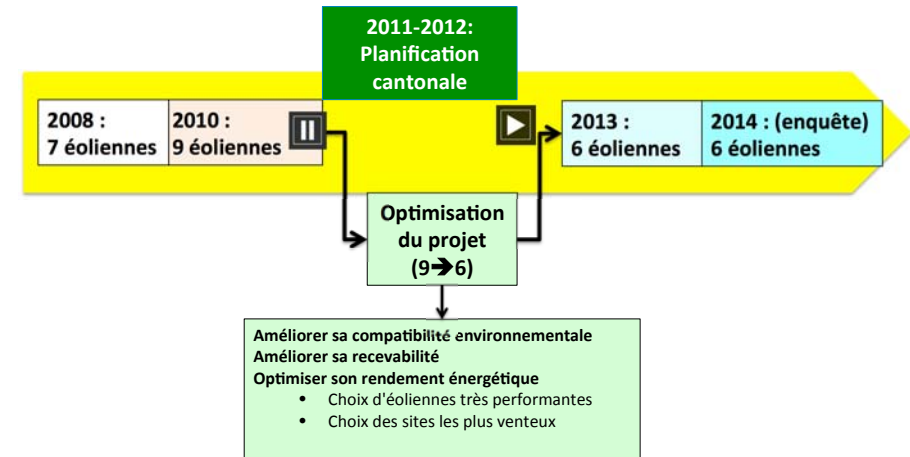
## Situation géographique



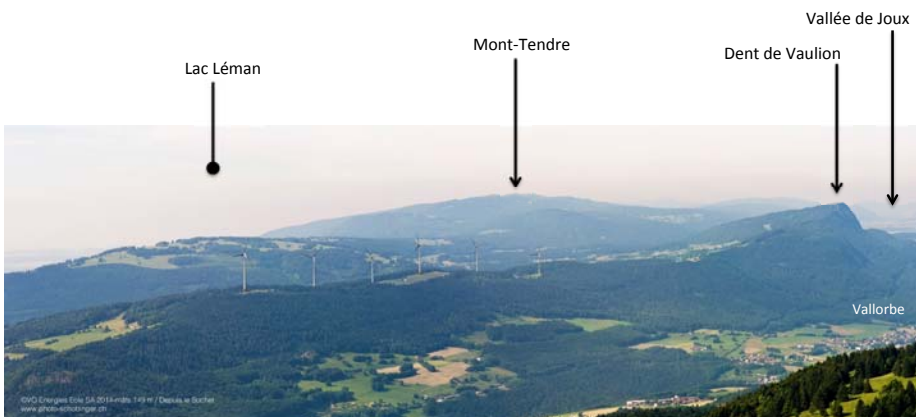
# Sur Grati parc de 6 éoliennes



# Evolution du projet



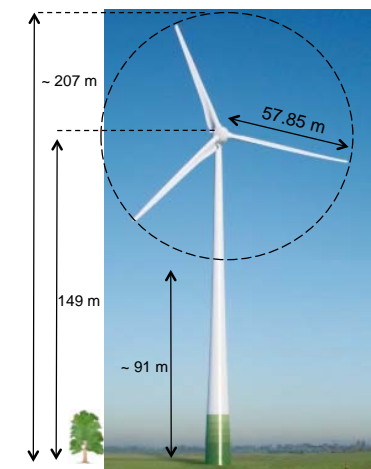
# Vue depuis le Suchet (en direction du Sud)



Distance de l'éolienne la plus proche : env. 7.3 km

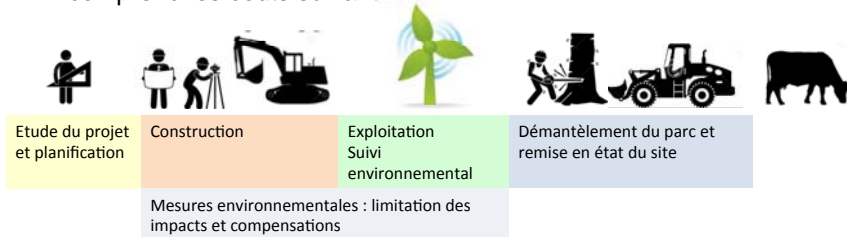
# Caractéristiques du projet

- ▶ 6 éoliennes de dernière génération : 3 MW / nacelle à 149m / hauteur totale d'environ 207m
- ▶ Environ 8'200 MWh/an par éolienne (en moyenne)
- ▶ **49'000'000 kWh/an** soit la consommation annuelle de près de **11'000 ménages**
- ▶ 75% de la consommation des communes desservies par la société VO Energies
- ▶ Production hydraulique + éolienne = 100% de la consommation régionale d'électricité en énergies renouvelables



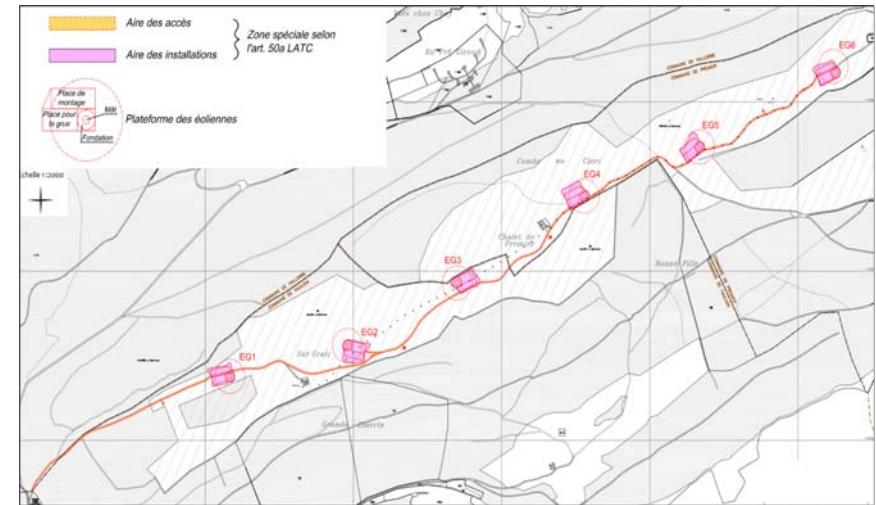
## Aspects financiers

- Plan financier basé sur une RPC garantie à un tarif fixé pendant 20 ans.
- Il comprend les coûts suivants :



- Après 20 ans, les éoliennes pourraient être démontées et le site remis en l'état initial. Le coût de démantèlement aura été provisionné dans un fonds *ad hoc* garanti dès le départ.

## Plan partiel d'affectation (PPA)



## Aspects financiers

- Coût d'investissement d'environ CHF 60 millions
- Retombées pour les collectivités** : Chaque commune touchera un montant identique par année (utilisation de son territoire et retombées fiscales) pendant toute la durée d'exploitation du parc (NB : projet sur foncier communal uniquement)
- Indemnisation** des privés concernés par le **dérangement** (accès, trafic) durant le chantier selon un barème identique et transparent

## Contenu du dossier

Procédure directrice	Procédures coordonnées	Autre
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Plan partiel d'affectation</b> du parc éolien [= outil de planification communal] "Zone spéciale art. 50a LATC" (Vaud)</li> <li><b>Permis de construire</b> des éoliennes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Défrichement</b> (LFO)</li> <li><b>Accès</b> (selon la loi cantonale sur les routes)</li> <li>Servitudes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>EIE - Etude de l'impact sur l'environnement</b> (OEIE, annexes, n° 21.8 – Parc éolien) NB: EIE par étapes (en principe)</li> </ul>



## Domaines concernés et sensibles (⚠) pour l'éolien



## 3. Conséquences de l'évolution des exigences légales et réglementaires sur le dossier de projet éolien

- Base : Garde-fous sévères en vigueur en matière d'aménagement du territoire et d'environnement (principe de précaution)
- Mais : le niveau des exigences réglementaires et la doctrine d'évaluation des dossiers évoluent :
  - ➔ Porteurs de projet déstabilisés
  - ➔ Besoin de mises à jour continues des dossiers
  - ➔ Nouvelles études ou compléments nécessaires

## 3. Evolution du cadre légal et réglementaire

- Directives et exigences légales : évolution en parallèle du développement des projets
  - Emergence de problématiques nouvelles soulevées par les concepteurs de projets et absence de directives spécifiques.
  - Définition de règles (transitoires) = bases permettant l'avancement des projets;
  - Ensuite: évolution des règles et fixation de directives plus détaillées et plus exigeantes;
- Décalage entre les règles initiales et les directives
  - ➔ problèmes de discordance entre le projet et les exigences légales applicables.

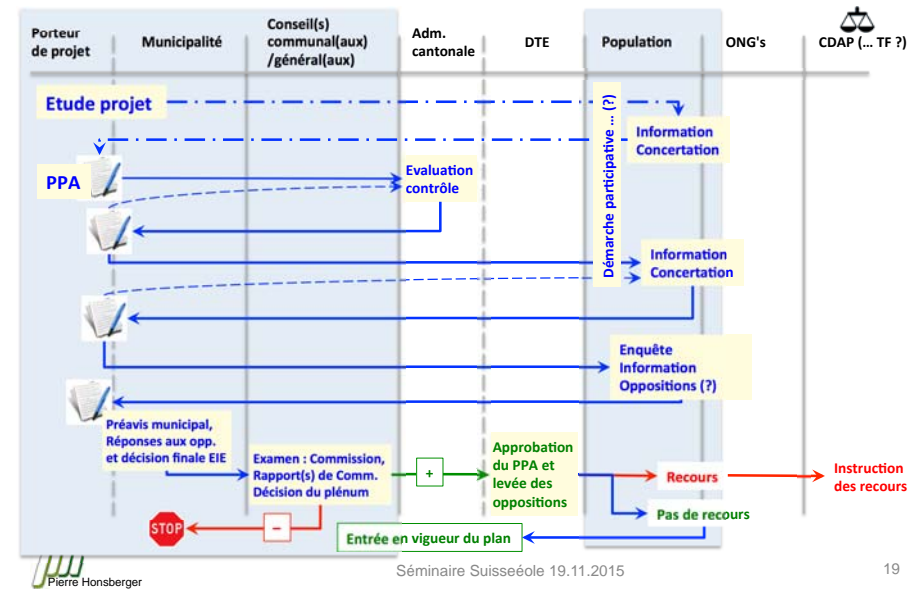
## 3. Conséquences de l'évolution des exigences légales et réglementaires sur le dossier de projet éolien

- Compléments d'études / nouvelles études en phase de planification - questions sur :
  - la pertinence / la justification
  - la proportionnalité ;
  - les résultats de certaines études et l'influence réelle sur le résultat global de la pesée des intérêts;
- Après 25 ans d'OEIE, l'expérience montre que les enjeux environnementaux se situent souvent au stade :
  - du suivi du chantier,
  - du suivi de l'exploitation
  - du suivi de la mise en œuvre des mesures de limitation des impacts et de compensation.

### 3. Conséquences de l'évolution des exigences légales et réglementaires sur le dossier de projet éolien

- Les études nouvelles / complémentaires prennent du **temps** → **Plannings** des projets **rallongés**
  - déjà plus de 8 ans pour les projets les plus avancés
- Nouvelles études → **coûts supplémentaires**;
- **Augmentation des coûts globaux** de conception et de planification par l'effet conjugué ...
  - des études complémentaires
  - de l'allongement du planning général
- **Risque** de **lassitude** et de **démobilisation** des porteurs de projets, d'où risque d'abandon de projets ...
- **Risque** de **manquer le virage du renouvelable éolien**

### 4. Schéma simplifié du processus global



### 3. Conséquences de l'évolution des exigences légales et réglementaires sur le dossier de projet éolien

#### Mais attention !

- **Aucune stigmatisation du canton** ou des instances qui édictent ou appliquent des directives;
  - Chacun fait du mieux qu'il peut, au plus proche de sa conscience;
  - Esprit de collaboration très présent.
- **Cette situation illustre le problème de la fixation** du cadre légal, réglementaire et **de la doctrine d'application** à une problématique nouvelle ("l'éolien") :
  - avec déficit ou absence de **repères**;
  - avec manque ou absence de **recul**.
- Dans la pratique : **travail de collaboration "en flux tendu"** avec les services de l'administration → réduction des effets négatifs

### 5. Acteurs du processus

Commune(s) territoriales	Région	Canton (voire CH)
Autorités Exécutives et législatives	Autorités des communes voisines	Autorités cantonales
Population locale	Population des communes voisines	
Presse	Presse	Presse
Porteur de projet local		Porteur de projet externe à la région
		ONGs nationales protection E+N +P (sect. cant.)
Associations anti-éoliennes locales	Associations anti-éoliennes	Associations anti-éoliennes
Collectifs d'opposants		
Opposants privés		
Associations pro-éoliennes locales		

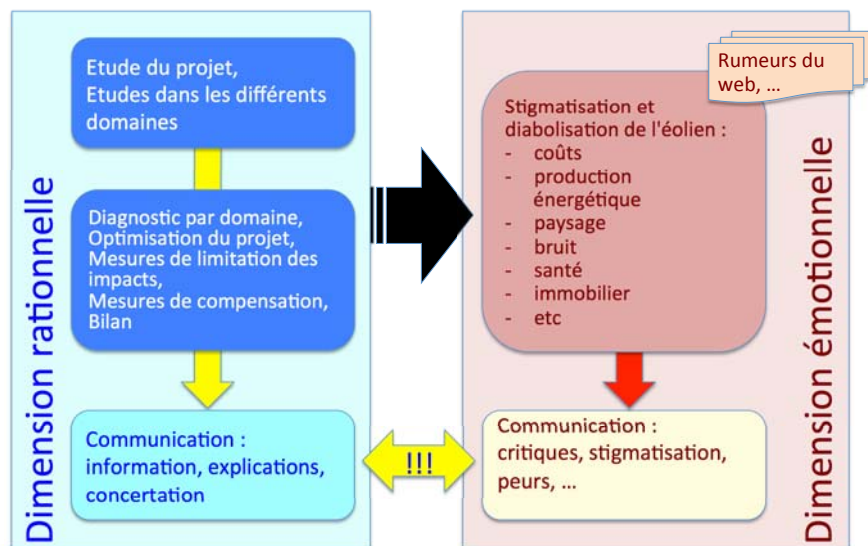
## 6. Dossier de projet : base de communication

- L'éolien fait actuellement l'objet de **nombreuses attaques**.
- **Beaucoup de critiques** ne sont pas étayées, issues d'écrits trouvés sur le web, dont la fiabilité et la véracité ne sont pas vérifiées.
- L'éolien **cristalise des peurs** :
  - peur de la nouveauté, du changement;
  - peur de constructions dans la 3<sup>e</sup> dimension (z);
  - peur de constructions dans des zones naturelles.
- En matière de communication, **l'émotionnel prend le pas sur le rationnel**.

## 6. Dossier de projet : base de communication ...

- La communication arrive au centre de la problématique éolienne
- Dans sa **dimension rationnelle** :
  - Sujet cadré grâce au **balisage légal et réglementaire**
  - Outils de **communication rationnelle** connus
- La communication se déplace dans le registre de l'émotionnel
- Dans sa **dimension émotionnelle** :
  - **Réponses plus difficiles** à apporter
  - Outils de **communication émotionnelle** à développer / mettre en œuvre

## 6. Dossier de projet : base de communication ...



## 7. Idées pour favoriser l'efficacité du dossier

- Conditions cadres
  - Forte implication et fort soutien des autorités communales et de la population.
  - Mise en place d'actions (démarche) de concertation.
  - Maîtrise des questions foncières pour limiter les risques de spéculation sur les indemnisations.
  - Nécessité que les Autorités cantonales et fédérales **figent le cadre légal**, les **exigences réglementaires** et la **doctrine d'évaluation des projets**.
  - Besoin d'**intensifier les contacts** entre les services du canton et les porteurs de projet sur l'ensemble du processus.

## 7. Idées pour favoriser l'efficacité du dossier

Au démarrage d'un projet ...

- Conduire des **études préliminaires de cadrage** dans les domaines sensibles :
  - évaluer l'intérêt du **gisement de vent**
  - identifier les **"hotspots" environnementaux**,
  - évaluer la **faisabilité**,
  - procéder au choix initial : **GO** ou **NO GO**.
- **Communiquer en connaissance de cause**.
- Ouvrir la voie à la **concertation** (à géométrie variable selon les situations) avec la population.

## 7. Idées pour favoriser l'efficacité du dossier

**Dossier de Mesures EIE** et de compensation :

- **Enjeu majeur de la mise en œuvre des mesures** :
  - Crédibilité du projet
  - Impact territorial
  - Bilan environnemental positif
- **Outil de communication**
  - **Fiches** décrivant chaque mesure
- **Outils de mise en œuvre opérationnelle**
  - fiches de mesures = **feuilles de route**
  - **commission de suivi pour la mise en œuvre des mesures** (phase de chantier → exploitation)

## 7. Idées pour favoriser l'efficacité du dossier

- Conception du projet, des documents et du dossier :
  - **Solidité** scientifique et technique
  - **Démonstration du respect** des exigences légales
  - **Transparence** des résultats
  - **Cohérence** interne
  - **Logique** dans la présentation
  - **Programme clair de mesures** de limitation des impacts (EIE) et de compensation

## 7. Idées pour favoriser l'efficacité du dossier

Production de **documents faciles à aborder et à appréhender sur l'ensemble du processus** :

- Faciliter la **prise en main et la compréhension** du dossier lors des examens par les services de l'administration
  - traitement plus rapide,
- Faciliter les **contacts transparents avec les ONGs**
  - préalable à la concertation;
- Offrir une vision **transparente pour la population**
  - lors des diverses informations;
  - lors de la mise à l'enquête.
- Faciliter le **traitement des oppositions**
- Faciliter le **traitement** du dossier en cas de **Procédure de droit administratif**.

## 7. Idées pour favoriser l'efficacité du dossier

- En résumé ...
  - Les **domaines** techniques, scientifiques et environnementaux sont **bien balisés**, le savoir-faire est là;
  - Les **enjeux** actuels concernent :
    - Le **cadre réglementaire** et la **doctrine d'application** qui **doivent** impérativement **être figés**;
    - la **concertation** entre les acteurs;
    - **l'information** et la **communication**, domaines qui requièrent une **stratégie** claire.

